



CTL du 30 juin 2020

La crise sanitaire a mis en exergue les effets dévastateurs des politiques publiques menées depuis des décennies.

De longues années d'austérité budgétaire ont mis en lumière ses effets dévastateurs sur les services publics.

De fait, ce sont bien toutes ces politiques publiques irresponsables qui sont la genèse de la situation gravissime qui submerge aujourd'hui nos sociétés occidentales, la France particulièrement.

Car face à un service public hospitalier affaibli et résolument démantelé, le gouvernement MACRON n'a pas eu d'autre choix que de décréter le confinement drastique des populations pour espérer sauver les vies.

Les discours officiels et le satisfecit de l'action du gouvernement pendant la crise laisse entrevoir le monde d'après.

A la DGFIP, pas de monde d'après, même pas mal !!!

Tandis que le contrat d'objectifs et de moyens de destruction de la DGFIP pour les 3 prochaines années a été signé dans l'urgence le 16 mars, veille du confinement, de peur que la crise sanitaire ne le reporte, re voilà le fameux CAP 2022 .

A peine les débuts de la levée partielle du confinement, vous emboîtez le pas aux consignes gouvernementales alors que pour les agents le retour au travail, pas encore total, s'effectue presque partout dans la douleur, les rancœurs, la stigmatisation ostentatoire d'une partie d'entre eux, tensions exacerbées par la perspective de l'attribution des primes.

Depuis le début du confinement, le sentiment d'injustice et les inégalités de traitement entre les agents sont légion : certains ont pu être mis en télétravail, d'autres se le sont vu retiré, beaucoup se sont sentis « oubliés » et n'ont eu aucun contact avec leur chef de service durant ces 2 mois.

Mais comment pourrait il en être autrement quand vous portez un discours différent aux organisations syndicales et aux chefs de services ?

Malgré la bienveillance et la transparence prônée lors des différentes audio-conférences, nous devons nous rendre à l'évidence que ces deux mots tant utilisés ont été vite oubliés...

Les agents ont effectivement pu constater votre bienveillance vis-à-vis de la DG mais ont bien du mal à la percevoir envers eux.

En effet, pourquoi imposer aux agents de Gironde de poser une autorisation d'absence sur le pont naturel du mois de mai quand la note de la DG ne l'impose pas et qu'ils auraient pu poser un jour RTT, et ainsi voir diminuer le nombre de jours prélevés ?

D'ailleurs, dans notre Département (et contrairement à d'autres) concernant les jours RTT retenus, bon nombre d'agents n'ont pu poser eux même ces jours avant le 31/05 au lieu de se les voir imposer. Pire, dans de nombreux services ces mêmes agents ont été amenés à négocier avec leur chef de service le nombre de jours qui allaient leur être prélevés...
Où est l'égalité de traitement entre les agents que ce soit dans notre département ou au niveau national ?

Et que dire des télétravailleurs « au noir », non reconnus, qui ont été mis en télétravail dans l'urgence, sans contrat, sans objectifs définis par leur chef de service et qui se voient maintenant ponctionnés d'un maximum de jours de RTT au motif que le volume de travail fourni ne satisfait pas leur hiérarchie...
Est-ce cela la bienveillance vis-à-vis des agents ?

Quant à la transparence là encore, nous en sommes loin quand pour l'attribution de la prime vous demandez aux chefs de services de ne pas communiquer aux agents concernés !!! Cela nous laisse craindre que beaucoup seront déçus vu que cette prime est contingentée ...

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de fournir un tableau détaillé du nombre et du montant des primes attribuées **par service et non pas par mission, en nombre d'agents et non en pourcentages et également par grade.**

Même si votre gestion de la crise en Gironde n'est pas contestable avec l'hyper mobilisation des services RH, nous ne pouvons que pointer du doigt le double discours que vous tenez et le manque de moyen matériel qui a conduit à tant d'inégalités de traitement entre les agents.

Inégalités, injustices, traitement différencié des agents, pressions, petites vengeances personnelles de certains chefs de services...

Comment comptez-vous corriger la situation ?

Comment envisagez-vous l'organisation de votre département en cas d'un nouveau confinement notamment en ce qui concerne la dotation des agents pour le télétravail ?

Nous vous demandons solennellement que ce comité nous apporte des réponses claires et sans détour ni double discours.

Les élus en CTL